

MAIRIE DE SAUZET
RUE DU VALADAS
30 190 SAUZET

COMPTE RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAUZET

Afférents Au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	15	13

Lundi 15 avril 2019
l'an deux mil dix-neuf
et le 15 avril 2019
à 20 heures 30

Le Conseil Municipal de la commune de Sauzet, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de : **Monsieur Joseph ARTAL, Maire**

Convocation des Membres du Conseil Municipal le 9 avril 2019.

PRESENTS : Mesdames KRESS Elisabeth, GRASSET Paulette, TERRIE Nadine, CERZO Caroline, DUMONT Sylvie, GOMEZ Elisabeth, MARTINEZ Catherine et Messieurs ARTAL Joseph, LACROIX Marceau, LEBAT Dominique, et CHAPERT Serge.

ABSENTS EXCUSES : Madame BADANZA Claude, Monsieur MARSEILLE Erwan

ONT DONNE PROCURATION :

- M. EGLI Jean-Louis à M. LACROIX Marceau
- M. Damien BARRIAL à M. ARTAL Joseph

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame KRESS Elisabeth

OUVERTURE de SEANCE : 20 H 30

1 – VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2019

Le conseil municipal décide de voter à l'unanimité des membres les taux suivants afin de percevoir un produit fiscal suffisant pour couvrir les dépenses. Les taux restent inchangés pour 2019 :

TAXES	TAUX 2018 en %	TAUX 2019 en %	Produits fiscaux Attendus en 2019 euros
HABITATION	11.79	11.79	100 510
FONCIERE (bâti)	22.37	22.37	118 897
FONCIERE(non bâti)	73.16	73.16	22 972

TOTAL PRODUIT ATTENDU POUR 2019 : 242 379 euros

2 – VOTE DES BUDGETS - M14 – BOULANGERIE – AFFECTATION DES RESULTATS 2018

Le maire présente les budgets primitifs suivants au conseil municipal.

Le conseil municipal décide de voter par chapitre pour chaque budget et inscrit l'affectation des résultats lors du vote des comptes administratifs du 7 mars 2019 :

MAIRIE DE SAUZET
RUE DU VALADAS
30 190 SAUZET

Budget primitif Principal Communal - M 14 en €uros

NATURE	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
Dépenses	728 653	690 450
Recettes	728 653	690 450
- Résultat 2018 fonctionnement recette		164 461,97
- Résultat 2018 investissement recette	332 299,79	

Le conseil municipal, après délibération,

Vote à main levée

Suffrages exprimés : 13 votants

Vote pour : 13 votants

Adopte à l'unanimité le budget présenté et vote à l'unanimité :

- pas d'affectation du résultat au compte 1068 du budget d'investissement 2019
- inscrit la somme de 164 461,97 €uros en report fonctionnement 2019 - Recette 002 -
- inscrit la somme de 332 299,79 €uros en report investissement 2019 - Recette 001 -

Budget annexe Boulangerie « Point Multi-services » en €uros

NATURE	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
Dépenses	5 000	8 990,00
Recettes	5 000	8 990,00
- Résultat 2018 fonctionnement recette		2 735,96
Affectation au 1068 Investissement	2 735,96	
- Résultat 2018 Investissement Recette	10,21	

Le conseil municipal, après délibération,

Vote à main levée

Suffrages exprimés : 13 votants

Vote pour : 13 votants

Adopte le budget présenté et vote à l'unanimité :

- inscrit la somme de 10,21 €uros en report d'investissement 2019 – Recette 002
- affecte la somme de 2 735,96 €uros au compte 1068 du budget d'investissement – Recette 001

3 – PARTICIPATIONS SCOLAIRES 2018

Monsieur le Maire rappelle que le SIVOM de la GARDONNENQUE a fermé ses portes depuis le 31 décembre 2016. Il avait la compétence scolaire et, suite à une facturation de la Mairie de SAUZET, il ventilait les coûts de participation scolaire aux différentes communes dont l'un des enfants était domicilié à SAUZET.

Aujourd'hui, il nous appartient de facturer directement aux différentes mairies/communautés d'agglos, les frais de participation des enfants scolarisés en classe ULLIS.

MAIRIE DE SAUZET

RUE DU VALADAS

30 190 SAUZET

Monsieur le Maire rappelle que ces enfants sont scolarisés sur notre commune suite à une décision du Conseil Départemental ou de la MDPH.

Le montant de la participation pour l'année 2018 et pour le premier semestre s'élève à 431.18 €

Le montant de la participation pour l'année 2018 et pour le second semestre s'élève à 492.70 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide que la participation scolaire sera demandée sur les montants ci-dessous : 431.18 € pour le premier semestre de l'année 2018, 492.70 € pour le deuxième semestre de l'année 2018 aux communes, regroupements scolaires ou communauté d'agglos.

4 – AMENAGEMENT DE LA ROUTE DEPARTEMENTALE N°198 EN TRAVERSEE D'AGGLOMERATION – AMELIORATION SECURITE ROUTIERE – GROUPE SCOLAIRE DEMANDE DETR – Préfecture du Gard

Monsieur le Maire rappelle la délibération du 13 décembre 2018 présentant l'étude avant-projet réalisée par la société AMEVIA INGENIERIE, missionnée par la commune de de Sauzet, concernant le réaménagement de la Route Départementale n°198 en traversée d'agglomération et explique que le projet a été affiné pour la demande DETR en Préfecture du Gard :

Cette étude est réalisée dans la continuité des travaux de mise en discrétion des réseaux secs sur la RD 198. Elle présente l'aménagement d'une portion de route départementale sur une longueur de 400 mètres afin de sécuriser cette voie pour les riverains et piétons, sortie des écoles communales :

- **Etat des lieux** (chaussée, trottoirs et cheminements doux, dispositifs de ralentissement, réseaux existants (pluvial, assainissement, eau potable, réseaux secs),
- **Propositions d'aménagements** (chaussée, cheminements doux, dispositifs de ralentissement, réseau pluvial, aménagements paysagers),
- **Le réseau pluvial** est une compétence de la Communauté d'Agglomération de Nîmes Métropole, le réseau sera dimensionnée et réalisé par leurs soins,
- **Les réseaux Assainissement et Eau potable** sont de la compétence de la Communauté d'Agglomération de Nîmes Métropole qui a été informée du projet d'aménagement.
- **Plans de situation et ensemble des travaux**
- **Financement prévisionnel du projet** : Fonds propres et prêt relais communal, fonds de concours Nîmes Métropole, revêtement de la chaussée à charge du Département, pluvial compétence de Nîmes Métropole, DETR Préfecture.

EVALUATION DU COUT DES AMENAGEMENTS ETUDES AVANT PROJET

	H.T. €	TVA 20 %	TTC €
Honoraires pour Maîtrise d'œuvre, imprévus et divers	34 370.00	6 874.00	34 370.00
TRAVAUX			
Montant des Travaux HT	499 649.00	99 929.80	599 578.80
Chaussée financée par le Département du Gard	72 330.00		
Réseau pluvial financé par Nîmes métropole	100 008.00		
Montant du présent projet à charge COMMUNE			
	327 311.00	65 462.20	392 773.20

L'évaluation du montant du présent projet à charge de la commune est arrêtée à la somme de 327 311 euros Hors Taxes. Somme pour laquelle la DETR est demandée.

Le conseil municipal, après étude de l'avant-projet pour l'amélioration de la sécurité routière – intégration mode doux – accessibilité des transports publics,

MAIRIE DE SAUZET
RUE DU VALADAS
30 190 SAUZET

décide à l'unanimité de ces membres,

- de solliciter l'attribution de la DETR 2019 auprès de la Préfecture du Gard sur la base du projet de 327 311 euros HT,
- autorise monsieur le Maire à signer toutes les pièces afférentes à ce projet.

5 – QUESTIONS DIVERSES

1 – Numérisation du PLU

A compter du 1^{er} janvier 2020 la publication de notre PLU sera obligatoire sur la plateforme géo portail. En effet, par ces obligations, l'Etat veut harmoniser la totalité des documents d'urbanisme sur tout le territoire national.

Pour mémoire cette prestation nous avait été proposée à 1000.00€.

Nîmes Métropole, Service Aménagement et Développement Durable – propose de numériser notre PLU aux normes CNIG (normes obligatoires) gratuitement.

Une fois le Plu numérisé par leurs soins, nous pourrions nous servir des plans pour des projets (gestion circulation et stationnement, ...) Les particuliers ont eux aussi accès au géo portail (aide à leurs projets d'urbanisme).

2 – Demande location local Place de la Liberté

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il a reçu une candidature à la location pour le local situé Place de la Liberté (ancien VIVAL) pour une activité immobilière (transactions immobilières, construction et rénovation...) – Société LOGISUD. Le Conseil Municipal est favorable à cette candidature.

La séance est levée à 22 heures 30

(The page contains several handwritten signatures in blue ink, including names like 'Cavoi', 'Grand', and 'Chauvin'. A circular official stamp of the 'MAIRIE DE SAUZET GARD' is also visible on the right side.)